

Postulat

Objet Label « Commune en Santé »

Date 19 août 2014

Promotion Santé Valais a créé le label « Commune en Santé » qui est attribué aux communes qui mettent en place un « Inventaire de mesures » prédéfini favorisant l'amélioration de l'environnement, des conditions et de la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens afin de contribuer à la santé et au bien-être de la population.

Cette certification serait une plus-value pour l'image de nos villages et mettrait en valeur, par exemple, nos clubs sportifs, nos sociétés locales et notre environnement.

Les sous-signataires demandent par conséquent à la Municipalité de faire une étude sur la faisabilité de la mise en place de ces mesures afin d'obtenir le label « Commune en santé » qui en découle.

Natercia Knubel
Conseillère générale PDC



Laurent Corminboeuf
Conseiller général PDC



Reçu : 20.09.14 